

**L'inscription à une formation et la connexion à celle-ci implique de fait l'acceptation de cette charte par le stagiaire participant.**

1. Le stagiaire s'assure que sa connexion Internet (wifi, force du signal) soit suffisante et régulière pour participer à la formation.
2. Le stagiaire s'engage à se trouver dans un endroit propice pour suivre la formation. Le contenu de la formation ne doit pas être accessible à des tiers. Si l'environnement est bruyant, il se procurera un casque.
3. Le stagiaire s'engage à ne pas divulguer les codes d'accès à la formation. Ceux-ci sont restreint à son usage personnel et unique.
4. Le stagiaire s'engage à être ponctuel. La connexion doit se faire au plus tard à l'heure indiquée du début ou de reprise de formation. Une salle d'attente sera ouverte 10 minutes avant le début de la formation.
5. Le stagiaire ouvre sa caméra et le son. Le formateur doit être en mesure de voir le visage du participant.
6. Le stagiaire indique son prénom et l'initial de son nom comme identifiant (les pseudos ne sont pas acceptés)
7. Le stagiaire s'engage à ne pas enregistrer la formation par quelque support que ce soit, en raison des règles de respect de l'image, des données personnelles et de la propriété intellectuelle. Il s'engage également à ne pas prendre de photos, ni copie d'écran lors de la formation.
8. Si le formateur lors de certaines séquences, pose le cadre d'une confidentialité, le stagiaire s'engage à respecter ce cadre et à ne pas divulguer les paroles ou expériences des autres stagiaires.
9. Le stagiaire s'engage à effectuer tous les travaux exigés par le formateur (travail en équipe, en binôme, temps d'intériorisation, travaux écrits...) et à s'engager activement dans la formation.
10. En cas de force majeure, d'absence ponctuelle ou de problème de connexion, le stagiaire s'engage à contacter le formateur (via le numéro de téléphone ou l'adresse mail transmise) pour lui signifier cette situation.